On peut remarquer, d'après ce tableau, que les naissances dépassent les décès de 44.

Une importante adjudication. — Il a été procédé, mardi, à 11 heures du matin, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Roubaix, à l'adjudication, en deux lots, des travaux d'entretien des chaussées pavées et empierrées, des aqueducs et ouvrages d'art, et de la construction des branchements particuliers pendant les années 1896, 1897 et 1898, conformément au projet adopté par le Conseil municipal, dans sa séance du 15 novembre 1895, et approuvé le 21 décembre, par M. le Préfet.

L'adjudication a eu lieu sous la présidence de M. Tranoy, adjoint au Maire, assisté de MM. Milbeo et Coutelier, adjoints.

Huit soumissionnaires se sont présentés : MM. G. Tiberghien, A. Labbe, Colin, Honoré, Anceau, Quéhan, E. Mortier et Larneau.

Ont été déclarés adjudicataires : pour le 1er lot, M. Honoré, avec 14 0/0 de rabais; pour le 2e lot, M. L. Colin, avec un rabais de 10 0/0.

Voici comment se sont répartis les lots : *1er Lot.* — Entretien des chaussées pavées et empierrées : dépense annuelle, 81.500 fr.; cautionnement provisoire, 1.380 fr.; cautionnement définitif, 2.700 fr.

2e Lot. — Entretien des aqueducs et ouvrages d'art; construction des branchements particuliers : Dépense annuelle, 25.000 fr.; cautionnement provisoire, 425 fr.; cautionnement définitif, 850 fr.

Un rapatrié de Madagascar. — Le soldat Louis Desbarbieux, dont les parents habitent rue Malplaquet, cour Façon, vient de rentrer à Roubaix, après avoir fait la campagne de Madagascar. Notre jeune concitoyen, quoique un peu fatigué, est très bien portant.

Le banquet de la société Saint-Sébastien. — Le banquet de la société Saint-Sébastien aura lieu dimanche, 26 janvier, à Roubaix, au siège de la société, rue du Vieil-Abreuvoir, à 2 heures 1/2 de l'après-midi.

Un obit sera célébré, le lendemain lundi, à 10 heures, en l'église St-Martin, pour le repos de l'âme des membres décédés.

La « Bouchée de Pain » et le « Refuge de Nuit ». — Dans la journée de mardi, l'œuvre de la *Bouchée de Pain* a distribué 600 soupes et portions de pain aux grandes personnes et 1230 soupes ont été distribuées aux enfants. Au *Refuge de Nuit*, 29 lits ont été occupés.

La grève des tisserands. — Sur les cent cinquante tisserands de la fabrique de M. Charles Massou, Grande Rue, six seulement ont repris le travail mardi matin. A deux reprises, des délégations se sont présentées à l'usine, mais sans obtenir satisfaction. Les grévistes demandent, nous l'avons dit, le renvoi d'un de leurs camarades. Celui-ci a été l'objet, mardi, boulevard Gambetta, à la sortie de midi, d'une manifestation hostile. Il a été injurié et frappé par des grévistes dont il ne connaît pas les noms. M. le commissaire de police Squivède a ouvert une enquête, à l'effet de découvrir les coupables.

Quant aux tisserands, réunis à *La Paix*, ils ont, après avoir connu le résultat négatif des démarches faites par leurs délégués, décidé de continuer la grève.

Un commencement d'incendie dans une filature. — Le feu a pris, mardi, vers 5 heures 1/2 du soir, dans la filature de M. Amédée Prouvost, au Haverdy. Du secours ayant été demandé par téléphone au peignage de la rue du Collège la pompe de cet établissement a été amenée sur les lieux.

Le tocsin ne s'est pas fait entendre. En sorte que les passants, voyant une pompe à vapeur traverser le boulevard Gambetta et remonter la rue du Moulin, ont cru à une manœuvre de pompiers.

Disons tout de suite qu'à l'arrivée de cette pompe, le feu, qui s'était déclaré dans un tas de coton, avait déjà été éteint par le personnel de la filature. Les dégâts, peu importants, sont couverts par une compagnie d'assurance.

Un accident, rue Pierre de Roubaix. — Un cordonnier de la rue Pierre-de-Roubaix, M. Pierre Daspiré, âgé de 45 ans, est tombé, lundi soir, du haut en bas de son escalier. Il s'est fait ainsi à la tête une assez profonde blessure qui, d'ailleurs, ne présente aucun caractère de gravité. M. Daspiré a reçu les soins de M. le docteur Lherbier.

Menus faits. — La police a procédé, lundi soir, rue de Tourcoing, à l'arrestation d'Alfred Labbe, âgé de 28 ans, électricien, rue Felton, inculpé de coups et blessures. Cette arrestation a été faite sur la plainte de M. Elie Vandenbergh, chauffeur, rue St-Maurice.

— On a arrêté, lundi après-midi, un trieur de laines, Cyrille Vanoverbeke, âgé de 27 ans, demeurant 271, Grand'Rue, sous l'inculpation d'outrages envers la police.

Nécrologie. — On annonce la mort, dans sa soixante-sixième année, de M. Adolphe Devos, demeurant rue d'Italie, 67. Ses funérailles auront lieu le vendredi 17 courant, à 10 heures 1/4, en l'église Notre-Dame.

Croix. — *Le monument pour les soldats morts pour la Patrie.* — La commission nommée par le Conseil municipal pour faire choix d'une concession perpétuelle au cimetière en mémoire des soldats morts pour la Patrie, s'est réunie, lundi 13 janvier, et a, à l'unanimité, fait choix d'un terrain dont l'emplacement, très en vue, est situé entre l'ancien et le nouveau cimetière.

Les marbriers qui désireraient soumissionner pour les fournitures du monument peuvent, dès aujourd'hui, envoyer leurs plans et devis à M. le Maire de Croix.

— *Vols au club hippique.* — On constatait depuis quelque temps que des vins et des liqueurs disparaissaient de la buvette du club hippique, mais il n'avait pas été possible de mettre la main sur les voleurs.

Dans l'une des dernières nuits un malfaiteur s'était encore introduit en passant par la toiture, mais il laissa des traces: un morceau de doublure de son vêtement et quelques bulletins semblant provenir de la maison Holden. Sur ces entrefaites une lettre anonyme dénonça l'un des ouvriers de cet établissement. M. Séguin procéda à son arrestation et le dirigea sur la maison d'arrêt de Lille. C'est un ouvrier déboureur nommé Charles-Louis Okoman, âgé de 27 ans et demeurant actuellement à Roubaix.

Cet Okoman pourrait bien avoir encore d'autres vols à son actif.

— *L'accident de tramway de lundi.* — Nous avons donné dans notre numéro d'hier matin, un compte rendu du complet de l'accident de tramway survenu lundi soir rue de Roubaix, à Croix. Le malheureux Jean Grosman, qui a été blessé grièvement à la jambe droite, a souffert beaucoup dans la nuit de lundi à mardi. Un médecin de Mons-en-Barœul qui le soigne, n'a pu encore se prononcer sur la gravité de la blessure, la jambe étant enflée.

— *Arrestation pour vagabondage.* — Le garde Spriet a procédé hier, dans la Grande-Rue, à l'arrestation d'un journalier du nom de Louis Quesnoit, âgé de 51 ans, né à Paris. Cet individu a été arrêté pour ivresse et vagabondage. Il était sorti, il y quelques jours du refuge de de Wartel (Belgique).

— *Un vol de linge.* — Il y a quelques jours, M. Auguste Houzet, cultivateur au pavé du Croquel, Verte-Rue, s'apercevait, en allant dans la chambre de ses domestiques, qu'il y manquait une couverture de laine, une courte-pointe et une paire de draps de lit.

M. Houzet, qui soupçonnait ses domestiques, porta plainte à M. Seguin, commissaire de police : une enquête fut faite. Lundi soir, les deux ouvriers de M. Houzet furent arrêtés, des charges pesant sur eux. Ils se nomment Isidore Smits, âgé de 20 ans, né à Roubaix et Cyrille Deventer, 21 ans né à Suisique (Belgique). Ces deux domestiques ont été remis à la gendarmerie et seront conduits aujourd'hui à Lille.

Wasquehal. — *La revision des listes électorales.* — La commission nommée par le Conseil municipal pour procéder à la révision des listes électorales, pour 1896, s'est réunie, lundi, à sept heures du soir, à la mairie de Wasquehal.

Lannoy. — *Mort de M. Goubbe, conseiller municipal.* — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Goubbe, industriel, conseiller municipal de Lannoy et ancien chef de la musique municipale de cette ville.

M. Goubbe laisse une veuve et quatre jeunes enfants. Le regretté défunt, qui n'était âge que de 42 ans, était une des figures les plus sympathiques de Lannoy. Au Conseil municipal, ses collègues, en dehors de ses opinions conservatrices, l'avaient apprécié à sa juste valeur, et avaient pour lui la plus grande estime. Et, pendant les treize années qu'il a dirigé la Musique Municipale, M. Goubbe avait su acquérir l'affection respectueuse de tous les sociétaires, jeunes et vieux.

Les funérailles de cet homme de bien auront lieu samedi prochain, en l'église de Lannoy, à 10 heures précises.

Nous prions la famille de M. Goubbe d'agréer nos sincères condoléances.

— *Les sociétés qui naissent.* — En vertu d'un arrêté préfectoral, la société de secours mutuels « Saint-Louis » est autorisée à se constituer légalement; le siège de cette nouvelle société est établi à l'estaminet du « Vieux Soldat », à Lannoy.

Tourcoing. — *L'Association des anciennes élèves de l'Ecole des filles.* — Hier a eu lieu à l'école des filles la réunion des anciennes élèves de l'école communale.

Une association amicale qui était projetée depuis quelque temps s'est définitivement formée et, au nombre de 80 membres, elle a élu : Présidente, Mlle Marguerite Douailly; vice-présidente, Mlle Louise Delplanque; trésorière, Mlle Maria Leclercq; secrétaire, Mlle Alphonsine Tesse.

ŒUFS FRAIS, 13 Rue du Bois.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ tapissier décorateur.
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à **3,40** le kilog
MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
— SUCCURSALES —

A ROUBAIX
Rue du Bois, 13;
Rue de l'Industrie, 3;
Rue Pierre-de-Roubaix, 153;
Rue Pierre-de-Roubaix, 58;
Rue de l'Epeule, 188;
Rue de Tourcoing, 154.
Rue du Tilleul, 123;
Boulevard de Strasbourg, 136;
Rue Corneille, 7.
Rue du Collège, 74 bis.
Rue de la Halle, 9;
Rue Notre-Dame, 27;
Rue de Lille, 107.
Rue de la Chaussée, 1
Rue Decrême, 37.
Rue Turgot, 68;
Rue du Lieutenant-Castelain, 4
Place de la Gare, 19;
Grande-Rue, 35.
Rue du Fort, 86
Rue de Bethune, 31.

A TOURCOING
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4.
Rue de Gand, 91.
Rue du Tilleul, 16.

A CROIX
Rue du Progrès en face de la rue Thionville, Mayot.
Rue de la Garenne, M. Duvivier

A WATTRELOS
Salombier-Hollebeq, r. Carnot
A Lys-lez-Lannoy
Wallays, rue du Bois.

A LILLE
Rue Royale, 38, épic. Beyernay
A BOULOGNE-SUR-MER
Rue de la Lampe, 31.

A CALAIS
Rue Lafayette, 65;
Rue des Bonnetiers.
A BERCK-SUR-MER
Gde épic. modèle, pl. de l'Eglise
A PARIS
Rue Vivienne, 38

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 37903

TOURCOING

Concours de géographie commerciale. — Ce concours, organisé par la Société de Géographie, a eu lieu il y a quelques semaines à Lille : nous apprenons qu'un jeune homme de Tourcoing, M. Jules Lahousse, a obtenu, à ce concours, un second accessit.

Union démocratique du Nord. — *Section de Tourcoing.* — Nous recevons la communication suivante :

« Les Démocrates chrétiens de Tourcoing, après s'être reposés durant quelques semaines, vont se remettre à l'œuvre. Ils reprendront dès jeudi prochain 16, leurs réunions hebdomadaires, au local de leurs études et de leurs œuvres, rue des Bons-Enfants, n° 19.

» Les Cercles d'études invitent tous les ouvriers de bonne volonté qui voudraient s'adjoindre à eux pour étudier les questions qui intéressent tous les travailleurs.

» Les camarades qui se présenteront recevront le plus fraternel accueil.

» Les questions à l'ordre du jour sont celles qui vont être traitées au Congrès national des Démocrates Chrétiens, qui se tiendra, à Reims, les dimanche, lundi et mardi de la Pentecôte de cette année.

» Le Cercle d'Etudes de Tourcoing entamera dans sa prochaine réunion la question du chômage.

» La question est importante et demande les lumières de tous. »

Encore un vol de tiroir. — On n'a pas oublié le vol audacieux commis il y a une dizaine de jours, rue de Calais, au préjudice de M. Dupont, épicier. Mme Dupont s'aperçevait que pendant une très courte absence de son magasin, on avait enlevé le tiroir de son comptoir, qu'on a retrouvé vide le lendemain dans un champ aboutissant à la rue de Strasbourg.

Le même fait s'est reproduit lundi, rue des Piats, entre 5 heures 1/4 et 6 heures moins le quart du soir.

Mme veuve Vandebeuque, épicière au n° 42 de ladite rue, en faisant passer des sous dans l'ouverture pratiquée au comptoir et communiquant avec le tiroir, entendant tomber les pièces par terre regarda... Le tiroir, qui contenait 120 fr., divers papiers, des clefs et autres objets, avait disparu.

Il faut que les malfaiteurs aient un moyen à eux d'empêcher les sonnettes de fonctionner, car Mme Vandebeuque n'a entendu aucun bruit et la porte était refermée.

Mouvaux. — *Conseil municipal.* — Le Conseil municipal de Mouvaux se réunira lundi prochain 20 courant à 6 heures du soir en session extraordinaire. Voici les questions portées à l'ordre du jour pour cette séance :

Assistance à domicile des vieillards indigents. — Augmentation du nombre de bourses. — Proposition pour l'aménagement de la chaussée sur la route départementale n° 22, de Lille à Tourcoing. — Rapport des agents-voyers. — Question du traitement à allouer à l'agent-voyer municipal. — Vote d'un complément de crédit.

Linselles. — *Nominations à la commission de l'hospice et du bureau de bienfaisance.* — Par arrêté préfectoral en date du 9 janvier dernier, M. Aimé Catrice membre sortant de la commission de l'hospice est désigné de nouveau pour faire partie de la même commission.

D'autre part, M. Emile Lehoucq est nommé membre du bureau de bienfaisance en remplacement de M. Victor Ghesquière démissionnaire.

Halluin. — *Les sociétés qui naissent.* — Par arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 4 janvier 1896, la société chorale « les Intimes, » établie chez M. Gadeyne, sur la Place, à Halluin, a été autorisée.

LES GRÈVES D'HALLUIN

Toujours le même calme ; on ne voyait mardi après-midi, à la frontière, que quelques ouvriers qui ne pouvaient sans doute et pour cause — faire estaminet, et qui cherchaient le long des maisons, à l'opposé du vent, un abri contre les rafales.

L'espoir qu'on avait pu concevoir lundi de voir reprendre le travail par un certain nombre de grévistes, ne s'est malheureusement pas réalisé ; la situation n'a en un mot, subi aucun changement.

Les délégues se sont présentés, comme d'habitude, chez M. Defretin ; ils ont été reçus par le directeur, à qui ils ont demandé, comme cela se fait chaque jour : « s'il n'y avait rien de nouveau. »

Il leur a été répondu, au nom du patron, qu'ils devaient savoir à quoi s'en tenir ; que toutes les concessions possibles avaient été faites ; que le tarif définitif était affiché dans les ateliers et qu'il ne fallait plus s'attendre à ce qu'il pût y être apporté la moindre modification.

Les cinq ouvriers français rentrés lundi, comme nous l'avons dit dans notre précédent numéro, ont continué à travailler, et se félicitent du parti qu'ils ont pris.

M. Gratry avait averti qu'il viendrait dans la matinée à son tissage d'Halluin; les délégués se sont présentés à 9 heures et le patron n'étant pas arrivé, ils se sont adressés au directeur qui n'a pu que leur rappeler la condition *sine qua non* de M. Gratry : « Un nouveau tarif ne sera établi qu'après que les ouvriers auront repris le travail. »

Ce n'est qu'à midi que M. Gratry est venu en voiture de Wervicq. Il lui a été rendu compte de ce qui s'était passé, et à de nouveau manifesté sa ferme intention de s'en tenir à sa première déclaration; et il a repris le chemin de Wervicq.

LILLE

M. le général de France, commandant le 1er corps d'armée, est désigné pour présider, en 1896, le comité technique d'état-major.

Le monument Pasteur. — M. le ministre de la guerre vient d'autoriser les militaires faisant partie du 1er corps d'armée à prendre part individuellement à la souscription ouverte pour élever à Lille un monument à Pasteur.

M. le Ministre a prié, en même temps, M. le général de France, commandant le 1er corps d'armée, d'adresser à qui de droit les instructions nécessaires pour que toute facilité soit donnée aux militaires souscripteurs pour effectuer entre les mains du secrétaire général du comité, 13, rue Jacquemars-Giélée, le versement des sommes qu'ils voudront offrir.

Un incendie à Moulins-Lille. — Dans la matinée de mardi, un violent incendie a détruit une partie des bâtiments de la brasserie de MM. Corman-Vandame, dite *Brasserie des Moutins*, à Moulins-Lille.

Les bâtiments incendiés se composent de la malterie, de la tourelle, du vaste magasin aux grains et aux futailles, d'une salle où se trouvent deux ou trois chaudières et de la salle des foyers destinés à maintenir à une température moyenne de 100 degrés la tourelle, autrement dit le séchoir.

La façade de la brasserie et la maison d'habitation donnent rue d'Arras: les autres bâtiments ont accès sur une impasse qui va de la rue de Fontenoy à la rue de Douai. C'est dans la tourelle que le feu a pris naissance, un peu avant huit heures du matin. Ce sont des ouvriers qui ont donné l'alarme.

M. Corman-Vandame, qui se disposait à partir pour une partie de chasse, a appris le sinistre à la gare où il a été prévenu par téléphone.

Les 2e et 4e compagnies des sapeurs-pompiers amenant avec elles la pompe à vapeur, l'échelle de sauvetage et le fourgon ont combattu l'incendie avec beaucoup de sang-froid.

Le service d'ordre était assuré par un cordon d'agents de police. M. Vivier des Vallons, le nouveau commissaire central, était présent, ainsi que M. Cordier, commissaire du 7e arrondissement. Le piquet était formé d'une compagnie du 15e chasseurs à pied, dont une partie était en tenue de corvée et l'autre en armes.

Une enquête a été ouverte par M. Cordier, commissaire du 7e arrondissement, et le brigadier de gendarmerie Delehaye.

La cause du sinistre n'a pu, jusqu'à présent, être encore établie.

Un grave accident. — Le jeune Hoste, 14 ans 1/2, rue du Chaufour, 4, apprenti à l'imprimerie Danel, rue Nationale, était occupé mardi, vers huit heures et demie du matin, à passer des feuilles au satinoir, lorsque tout à coup il tomba si malheureusement que son bras s'engagea entre les deux cylindres et fut broyé jusqu'au coude.

Retiré aussitôt, le jeune homme reçut les premiers soins d'un docteur et fut transporté d'urgence à l'hôpital de la Charité.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mardi 14 janvier.* — TOUJOURS LA FRAUDE. — Alexandre Dubois, 18 ans, teinturier, à Roubaix, deux mois, 500 francs d'amende. François Maes, 16 ans, appréteur, à Wattrelos, six jours 500 francs d'amende. Louis Prouvost, 17 ans, rattacheur, à Roubaix, six jours 500 francs d'amende.

Concerts et Spectacles

Grand théâtre de Roubaix. — On nous prie d'insérer la note suivante :

« L'administration rappelle au public que c'est demain jeudi soir qu'aura lieu la première représentation à Roubaix, du *Roi de Lahore*, le chef-d'œuvre de jeunesse de Massenet, pour lequel on prépare une mise en scène splendide.

» Les prospectus ont indiqué par erreur : « qu'il y aurait 5 minutes d'entr'acte entre le 2e et 3e tableau, c'est 15 minutes qu'il faut lire, ce décor étant très important à monter. »

» Cet ouvrage ne pourra être joué qu'une seule fois, le nombre des représentations restant à donner étant limité à cinq pour clôturer la saison théâtrale. »

Club des « Méli-Mélo ». — Le bal annuel en faveur des sociétaires sous les drapeaux, aura lieu dimanche prochain 19 janvier, dans la salle des fêtes de Mme veuve Philémon, rue Pierre Motte. Brillant orchestre. Cavalier, 1 franc ; dame, 50 centimes.

Avis. — Les sociétaires sont instamment priés de se munir de leur insigne.

Tourcoing. — *La représentation des « Petits Mousquetaires ».* — La troupe lyrique de Mme Deschamps a donné, lundi soir, pour la première fois, une opérette de Varney : *les Petits Mousquetaires*. Le sujet de cette petite fantaisie est des plus simples. La scène se passe à l'époque de la Fronde : un cadet de Gascogne, d'Artagnan, vient chercher fortune à la cour.

La Régente le charge d'une mission délicate à remplir en Angleterre. Malgré les soldats envoyés à sa poursuite par Richelieu, d'Artagnan réussit pleinement dans sa mission, grâce à son courage, grâce à l'aide qu'il trouve de la part des légendaires trois mousquetaires Porthos, Athos et Aramis. Ceci donne lieu à toute une série de scènes tantôt comiques, tantôt pathétiques, quant à l'intrigue amoureuse, elle passe au second plan. Sur ces données Varney a greffé une musique jolie et alerte. Il y a entre autres les couplets du premier acte, *Ne pas aimer*, dont le charmant motif se répète assez fréquemment dans plusieurs passages de la partition.

L'interprétation de cette opérette a été satisfaisante. Mme Montési a rempli avec beaucoup de crânerie le rôle de d'Artagnan. Mlle Stas Constance a la ressource de sa fort jolie voix, mais on pourrait lui demander un peu plus d'ardeur dans son jeu. M. Delestanoy a fait un amusant *Planchet* et M. Louis Couvreur reste bien personnel en *Bonacieux*. Les autres rôles sont plus effacés.

Prière aux choristes de soigner la « justesse » et à l'orchestre de tenir compte de la sonorité de la salle.

Ces réserves faites, bonne représentation des *Petits Mousquetaires*.

PETITE CORRESPONDANCE

Nous rappelons à nos lecteurs que leurs lettres ne peuvent être insérées si elles ne sont signées lisiblement. L'adresse du signataire doit être également mentionnée. C'est à cette seule condition que nous accueillons les communications qui nous sont faites. Nos correspondants peuvent d'ailleurs compter sur notre discrétion, car, en dehors des faits personnels, nous ne publions le nom des auteurs des lettres qui nous sont adressées que sur la demande des signataires.

A. C. — 1° Il doit compter 40; 2° Non, car il ne paie pas la tierce.

X. X. X. — 1° Oui, de 2,100 fr.; 2° Non, il faut deux ans de grade; 3° Oui, mais un peu plus élevé; 4° Oui.

A plusieurs lecteurs. — Les fils de belges, nés en 1874, seront rayés des listes de tirage au sort parce qu'ils n'ont pas 22 ans accomplis. (Circulaire ministérielle du 4 décembre dernier).

G. L. Tourcoing. — 1° Un jeune homme ayant 20 ans accomplis n'a pas besoin du consentement de son père ou tuteur pour contracter un engagement volontaire dans l'armée ; 2° Il doit s'adresser, le plus tôt possible, au chef de corps pour obtenir son consentement pour les engagements de mars prochain.

A. P. 10. — Le tirage aura lieu le 1er février prochain. Voyez un agent de change.

Un lecteur. — 1° Pour être électeur, il suffit de justifier de 6 mois de résidence au 31 mars. Il appartient à la commission de révision de la commune où vos parents sont domiciliés de procéder à votre radiation si vous avez acquis une résidence de six mois ou vous inscrire. 2° Vous devez réclamer de nouveau votre inscription, en justifiant toutefois, que vous êtes revenu habiter Roubaix et que vous aurez la résidence voulue au 31 mars 1896.

NOUVELLES MILITAIRES

Armée active. — *Artillerie.* — M. Levecque, chef d'escadron, major au 27e régiment, a été relevé de ses fonctions, pour faire le service audit régiment. M. Ducamps capitaine en 1er au 15e régiment, a été désigné pour faire fonctions de major audit régiment.

Génie. — M. Bièvelot, adjudant de 4re classe à Maubouge, a été désigné pour être employé au ministère de la guerre (5e direction, 2e bureau.

Ecoles militaires. — M. Pintiaux, lieutenant au 53e régiment d'infanterie, a été nommé instructeur à l'école militaire préparatoire de Montreuil-sur-Mer, en remplacement de M. le lieutenant Roig, promu capitaine.

LE TIRAGE AU SORT
CLASSE 1895. — LISTE DES CONSCRITS

LEERS-FRANCE

Bettremieux Louis. Beusquart Alfred. Blicq Gustave Carbon Clovis. Cardon Arthur. Carlier Jean. Delbecq Jules. Deldycke Albert Delepaul Albert. Demalaine Henri. Deunin Emile. Derache Achille. Deschamps Gustave. Desmadrille Eugène. Dubus Jules. Duthem Arthur. Duquesne Denis. Fontaine Joseph. Francq Léon. Gibault J.-Bte. Goudez Isidore. Hauwel Jules. Henno J.-B. Iung Léon. Ladsons Henri. Liagre Pierre. Lorthioir Emile. Marquette Pierre. Mathon Louis. Meurisse Henri. Meurisse Louis. Philippe Albert. Renard Henri. Tribou Paul. Vandenbulcke Victor. Vanesscke Henri. Wallaert Désiré.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Chombeau J.-B. Decuyper Alphonse. Desmettre Gustave. Desreumaux Henri. Desurmont Albert. Devos Arthur. Dufourmont Edouard. Dujardin Constant. Goddefroy Henri. Herman Cyrille. Juvenet Henri. Kastelout Ernest. Masselis Henri. Parent Charles. Porteman Henri. Reynaerb Ernest. Roelens Julien. Rousselle Désiré. Saintvenant Alphonse. Salembier Jules. Vandaele Henri. Vandamme Jules. Vandenberghe Jules. Van Elslande Auguste. Vanoverscheide Louis.

NORD

Le banquet du 19 à Douai. — Le banquet qui, ainsi que nous l'avons annoncé, terminera dimanche la fête d'inauguration de l'Ecole de Wagnonville, comprendra 340 couverts, c'est-à-dire le maximum que puisse comporter l'étendue de la salle; sur ce nombre, 150 environ ont été souscrits par des membres de la Société des Agriculteurs du Nord.

La défense mobile de Dunkerque. — De grands changements doivent avoir lieu dans la défense mobile de Dunkerque : les torpilleurs *163* et *276* sont partis pour Cherbourg mardi matin ; ils seront remplacés par les torpilleurs *161* et *61*. Il est question d'augmenter la flotille de deux torpilleurs.

Le meurtre de Malo-les-Bains. — Mardi, a eu lieu au palais de justice, une confrontation entre Mlle Dewolf et ses assassins.

La victime, dont l'état de faiblesse est encore très grand, n'a pu faire sa déposition qu'avec beaucoup de peine. Lorsque Provoost fut introduit, il s'avança, en sanglotant vers Mlle Dewolf, et se jetant à ses pieds, murmura :

— Pardon, Mademoiselle, pardon, pardon.

— Je vous pardonne, répondit la jeune fille, mais, néanmoins, vous avez été bien méchant.

L'interrogatoire de Boéchie n'a donné lieu à aucun incident. Les deux gredins sont d'ailleurs d'accord pour avouer leur préméditation et avoir frappé ensemble sur leur victime. A midi et demi, la confrontation était terminée.

Tentative de meurtre à Rosendael. — Lundi matin, un sujet belge, Henri Sauzier, repris de justice, a essayé de tuer sa femme à coups de pied. Le meurtrier a été arrêté à Dunkerque au réfectoire populaire. L'état de la victime est grave.

PAS-DE-CALAIS

Tentative d'assassinat entre Zudausques et Quelmes. — Samedi soir, M. Evrard, fermier à Quercamps, revenait en voiture de St-Omer, quand il fut assailli par trois individus qui le sommèrent de remettre l'argent qu'il possédait.

Le malheureux, après une courte résistance, remit à l'un d'eux une somme de 45 francs qu'il avait dans sa bourse. Malgré cela, l'agresseur cribla M. Evrard de coups de couteau. Les trois hommes s'éloignèrent ensuite croyant leur victime morte. Le médecin qui a soigné le malheureux, espère le sauver.

Une femme brûlée vive à Sains en Gohelle. — Samedi soir, une pauvre vieille hallucinée, Jeanne-Louise Petit, a été trouvée par des voisins affreusement brûlée et sans connaissance dans le misérable taudis qu'elle occupait à Sains-en-Gohelle; ses vêtements avaient pris feu au contact du poêle. La malheureuse est morte quelques heures plus tard.

GRAND-THÉATRE-HIPPODROME
Bur. 7 h. 1/2 — *Jeudi 16 janvier 1896* — Rid. 8 h.
Spectacle de gala. Première représentation à Roubaix
LE ROI DE LAHORE
Grand Opéra en 4 actes et 5 tableaux. Musique de Massenet
Au 3e acte : Grand ballet, dansé par Mlle Pastore et Paris et les dames du ballet.
Prix des places ordinaire. Bureau de location pour toutes les places chez M. Jubé, rue de la Gare. Téléphone.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du mardi 14 janvier.* — Jules Glorieux, place du Trichon, cour Tiers 11. — Marie Devuyst, rue de Constantine, maison Bigabert. — Zélie Allinckx, rue de Traversière, hameau de la Vigne. — Henri Dely, rue Meyerbeer, maison Tiberghien 2. — Léonie Vanwilder, rue de la Guinguette, cour Mullier 33. — Irma Lemaître, rue de Gallée 74. — Maria Dumoulin, rue des Charpentiers, cour Paulus 9. — Ernest Ducornez, rue du Gros-Saule 17. — Madeline Gillard, rue du Moulin, 139. — Charles Vandamme, Hôtel-Dieu. — Henri Parent, rue Pierre Dujardin. — Jules Bieul, rue de la Redoute 78. — Octavie Vandooren, rue Milton 1. — *Mariage.* — Albert Ginions, 23 ans, sans profession, rue Neuve 8, et Maria Vandome, 22 ans, sans profession, rue Pauvrée 1.

Décès. — François Vaulaere, 6 ans, rue Pierre-de-Roubaix, 173. — Catherine Bequèvy, 66 ans, rue de l'Abattoir, 15. — Catherine Springael, 26 ans, rue Decrême, 163. — Emile Jorion, 1 jour, rue des Longues Haies, 176. — Constant Vandenbrocke, 19 ans, 11 mois, Hôtel-Dieu. — Sincère Louage, 60 ans, rue des Loups, 2. — Marie Christiaens, 4 mois, rue de l'Alouette, 19. — Blanche Glineur, 19 ans, rue du Brendeloir, 29. — Sophie Bray, 32 ans, rue de Larochefoucault, 79. — Adolphe Devos, 65 ans, rue d'Italie, 67. — Rabaut, présenté sans vie, rue des Anges, cour Jenart, 7.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances des dimanche 12, lundi 13 et mardi 14 janvier.* — Berthe Poignier, rue du Flocon. — Paul Desmaret, rue des Phalempins — Nicolas Maquinay, sentier du Cimbale. — Jeanne Demeyer, rue du Virolois. — Lucienne Brackeveld, rue de Mouvaux. — Auguste Nuytiens, rue Dumortier. — Chrisostome Florin, rue de la Blanche-Porte — Primerose Delbecque, rue de Renaix. — Gabrielle Mestdag, rue de Gand. — Jeanne Dewinter, ruelle Codron. — Ernest Amelinck, rue du Tissage. — Agnès Dendoncker, rue de la Croix-Rouge. — Marie Henno, rue du Virolois. — Désiré Vermasse, Blanc-Seau. — Aurélie Delepaut, rue de Bradford. — Casimir Morel, rue de la Potente. — Albert Jacques, rue Dewavrin. — Renée Dumortier, rue de Calais. — Henriette Vandewalle, rue Famelart. — Léa Fièvet, rue Neuve-de-Roubaix. — Emile Castel, rue de Gand.

Mariages. — Paul Callens, 21 ans, apprêteur et Palmyre Billet, 18 ans, soigneuse. — Jean-Baptiste Dheum, 23 ans, rattacheur et Marie Devernay, 23 ans, soigneuse. — Alphonse Gheyssens, 23 ans, menuisier et Hortense-Marie Druez, 24 ans, soigneuse. — Henri Maes, 27 ans, tisserand et Clémence Pollet, 24 ans, soigneuse. — Auguste Scalbert, 22 ans, tisserand et Germaine Guillerme, 22 ans, soigneuse.

Déclarations de décès des 12, 13 et 14 janvier. — Marie Lilliaert, 1 an, rue Jouve, 48. — Rose Martière, 11 mois, rue du Tilleul, 162. — Lucie Deconinck, 73 ans, sans profession, rue du Dragon, 84. — Germaine Haesebaert, 7 mois, rue du Haze, 41. — Marie Dujardin, 4 jours, rue de Gand, 99. — Louis Serron, 75 ans, sans profession, aux Petites-Sœurs, rue de Lille. — Jules Morel, 1 mois, Croix-Rouge. — Fernande Supply, 8 mois, rue de la Malcense. — Clémence Stal, 47 ans, Marlière. — Camille Cavelier, 37 ans, rue de Gand, 137.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DUCATTEAU-DELPPORTE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Jean-Baptiste DUCATTEAU, veuf de dame Sophie TOULEMONDE, décédé à Roubaix, le 12 janvier 1896, dans sa 78e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mercredi 15 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 16 dudit mois, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lorraine, 31.

Les amis et connaissances de la famille DEVOS-MARTEL, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Adolphe DEVOS, décédé à Roubaix, le 13 janvier 1896, dans sa 66e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 16 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 17 dudit mois, à 10 heures 1/4, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Italie, 67, à 10 heures.

Les amis et connaissances de la famille Sincère LOUAGE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès Monsieur Sincère-Désiré LOUAGE, ancien garçon de recettes du Crédit du Nord, décédé subitement à Roubaix, le 14 janvier 1896, dans sa 62e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 16 courant, à 8 heures 1/2, en l'église St-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Loups, 2.

Les amis et connaissances de la famille REGNIER-DEQUÉVY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Catherine-Amélie DEQUÉVY, décédée à Roubaix, le 13 janvier 1896, à l'âge de 66 ans et 2 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 16 courant, à 8 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Abattoir, 15.

BELGIQUE

Chambre des Représentants. — Les travaux parlementaires ont repris mardi sur la question des alcools.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le président, au nom de la Chambre, a fait l'éloge, un éloge ému et éloquent, de M. Frère-Orban.

M. Bergerem, au nom du gouvernement, M. Woeste, pour la droite, et M. Warnant, pour